

d'emprunt n° 2 de 1984-1985. Pendant l'exercice de 1984-1985, 26.7 milliards de dollars ont été consacrés aux opérations intérieures. De ce montant, 10.4 milliards de dollars venaient de l'émission de bons du Trésor, 12.5 milliards de la vente d'obligations négociables et 3.8 milliards de obligations d'épargne du Canada.

Les emprunts à l'étranger ont représenté 0.9 milliard sur le pouvoir d'emprunt. Ces opérations financières se sont soldées en tout par un pouvoir d'emprunt de 27.6 milliards de dollars au cours de l'exercice de 1984-1985. Je peux également expliquer aux honorables sénateurs comment les emprunts à l'étranger ont été répartis. Sur le pouvoir d'emprunt consenti pour l'exercice de 1984-1985, 4.3 milliards de dollars n'avaient pas encore été utilisés au 31 mars 1985. De ce montant, 2 milliards de dollars ont été reportés au titre des fonds d'urgence habituels et le restant, c'est-à-dire une tranche de 2.3 milliards sur le pouvoir d'emprunt, a été annulé comme il se doit.

En terminant, honorables sénateurs, je vous demande de souscrire à cette mesure à l'étape de la deuxième lecture. Les honorables sénateurs n'ignorent pas que le gouvernement actuel doit respecter son programme d'emprunts courants. Les honorables sénateurs en face sont mieux placés que nous pour le savoir. Pour atteindre son objectif, qui est de réduire les paiements au titre de la dette, le gouvernement doit disposer d'un pouvoir d'emprunt suffisant. Je recommande donc au Sénat d'adopter cette mesure sans plus tarder.

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, je me souviens très bien du discours que le leader adjoint a prononcé quand il a présenté le projet de loi C-11. Je veux qu'il sache que ce n'est pas son éloquence qui a causé l'épisode relié à ce projet de loi, mais les irrégularités qui ont entouré sa présentation. Ces lacunes étant absentes du projet de loi qui nous est présenté ce soir, il n'y aura pas de réaction comme celle qu'a provoquée le projet de loi C-11. Je dois dire qu'après avoir vécu cet épisode au Sénat et après réflexion sur ses retombées, si j'étais mis en face de la même situation, je n'hésiterais à recommander à mes collègues d'agir exactement comme nous l'avons fait cette fois-là.

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacEachen: Ma conviction est renforcée par le geste des sénateurs conservateurs au comité des finances nationales qui ont recommandé presque à l'unanimité qu'à l'avenir le Sénat continue de se montrer réticent à accorder un pouvoir d'emprunt dans les circonstances qui existaient à ce moment-là. Une fois les esprits calmés et les choses rentrées dans l'ordre, tous ceux qui revoient les événements d'un œil objectif sont d'accord pour dire que la recommandation du comité des finances nationales, qu'ont appuyée les sénateurs conservateurs, a capté l'essentiel de la question que des collègues libéraux et moi avons soulevée. De toute façon, nous agissons au gré des événements. Il ne sert pas à grand-chose de préparer ses actions longtemps d'avance.

Le ministre des Finances a donné au comité des finances nationales l'assurance qu'il ne redemanderait pas d'autre pouvoir d'emprunt au cours du présent exercice financier. Il a dit qu'il avait fait une seconde demande qui ne serait pas suivie d'autres. Nous n'aurons donc pas d'autre projet de loi portant pouvoir d'emprunt au cours de l'année financière en cours.

[Le sénateur Doody.]

Dans ce projet de loi, le gouvernement demande au Parlement l'autorisation d'emprunter 18.2 milliards de dollars. Cette somme vient évidemment s'ajouter aux 12 milliards autorisés par le projet de loi C-11, comme le sénateur Doody l'a signalé.

Le sénateur Balfour: Nous devons payer les comptes.

Le sénateur MacEachen: Quand il a présenté le projet de loi C-51 aux Communes, le ministre des Finances a parlé de ce qu'avait coûté le retard à adopter le projet de loi C-11. Certaines de ses observations méritent une réplique. Il a dit que le blocage du projet de loi par des sénateurs libéraux avait coûté cher. Si je décrivais l'événement, je dirais que l'intransigeance du ministre des Finances et son refus d'accepter des propositions raisonnables de l'opposition libérale sont à l'origine de cette dépense.

Le sénateur Sinclair: Il n'y en a pas eu.

Le sénateur MacEachen: Bon, si dépense il y a eu. Le ministre a ajouté que nous ne saurons peut-être jamais à combien se monte le coût indirect qu'entraîneront la confusion et l'incertitude dues à ces retards. Je ne sais ce qu'il entend exactement par «coût indirect». Il a ajouté que nous avons toutefois réussi à déterminer de façon claire et précise ce que cela nous a coûté, à savoir 15 millions de dollars.

Le sénateur Balfour: C'est honteux!

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, nous ne sommes toujours pas convaincus. Le ministre des Finances n'a fourni aucune preuve. Malgré la clarté et la précision dont il a fait preuve pour affirmer sa position à la Chambre des communes, il n'en a pas été de même au comité des finances nationales. Le fonctionnaire qui accompagnait le ministre des Finances a déclaré au comité qu'il s'agissait d'une prévision, et il a ajouté que l'on peut toujours prétendre qu'il existe des moyens différents d'établir des prévisions.

Voilà pour la clarté et la précision. Puis, invité à fournir d'autres détails, le ministre a déclaré:

• (2200)

Si vous désirez les détails du calcul, nous pourrions vous les faire parvenir.

Le sénateur Kirby a alors répondu:

J'y compte bien.

Honorables sénateurs, je ne sais pas si ces détails ont été fournis aux membres du comité sénatorial permanent des finances nationales, mais il est utile de signaler l'observation faite au comité par le sénateur Kirby, à savoir:

Il me semble que le ministre a déclaré, sinon ce soir, du moins en d'autres occasions, que le fait de devoir emprunter avec du retard, en raison de l'adoption tardive du projet de loi d'emprunt, nous a coûté 15 millions de dollars.

Puis il a ajouté:

... si l'on examine les tendances des taux d'intérêt, qui ont diminué au cours des dernières semaines, le fonds de remplacement sera emprunté à un taux d'intérêt moindre que celui qu'aurait dû payer le gouvernement s'il avait emprunté quand il espérait le faire, dès février. Dans ce cas, il faut en déduire que ce prétendu coût de 15 millions de dollars représenté en fait une économie réalisée à l'égard de cet emprunt.